

Nouvelle association de branche en matière de handicap



Menschen mit Behinderungen stellen Assistent_innen an
Personnes avec handicap employant des assistant.e.s
Persone con handicap impiegano assistenti

Ce qui va de soi pour les autres
ne doit pas être un luxe pour nous

Les personnes en situation de handicap qui vivent de manière autodéterminée avec une assistance ont désormais une organisation de branche pour défendre leurs intérêts. InVIE dual a en effet été créée ce mercredi 2 décembre.

« Ce qui va de soi pour les autres ne doit pas être un luxe pour nous. » C'est avec ce slogan que les personnes en situation de handicap vivant de manière autodéterminée en employant un·e assistant·e personnel·le ont lancé leur nouvelle organisation de branche via une assemblée constitutive en ligne. « InVIE dual Personnes avec handicap employant des assistant·e·s » s'engage ainsi à représenter les intérêts de ses membres auprès du public, des autorités et de l'administration. En tant qu'organisation d'employeuses et d'employeurs, InVIE dual endosse ses responsabilités dans le partenariat social et, en tant qu'organisation d'autoreprésentation, elle met en réseau les personnes concernées et sensibilise le public à cette problématique.

Soutenue financièrement et en ressources de personnel par AGILE.CH, cette association a été créée afin de permettre à ses membres d'être reconnu·e·s comme expert·e·s dans leur propre domaine. Elle veut aussi avoir son mot à dire partout où il est question de rapports de travail et de travail d'activité d'assistance personnelle.

[Site internet de l'association](#)